



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n°48 du 17 décembre 2020

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Vacances scolaires

Calendrier scolaire de l'année 2021-2022
arrêté du 15-12-2020 - J.O. du 16-12-2020 (NOR : MENE2032706A)

Examens et concours de l'enseignement scolaire

Dispositions relatives à l'aménagement des épreuves des examens et concours de l'enseignement scolaire et modifiant le Code de l'éducation et le code rural et de la pêche maritime
décret du 4-12-2020 - JO du 6-12-2020 (NOR : MENE2029766D)

Lycée des métiers

Liste des établissements labellisés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 : modification
arrêté du 25-11-2020 (NOR : MENE2034515A)

Sections internationales norvégiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique
note de service du 3-11-2020 (NOR : MENE2030415N)

Sections internationales norvégiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale
note de service du 3-11-2020 (NOR : MENE2030418N)

Sections internationales norvégiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale
note de service du 3-11-2020 (NOR : MENE2030420N)

Sections internationales australiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde
note de service du 3-11-2020 (NOR : MENE2030421N)

Sections internationales australiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale
note de service du 3-11-2020 (NOR : MENE2030427N)

Sections internationales australiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale
note de service du 3-11-2020 (NOR : MENE2030428N)

Sections internationales marocaines

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde
note de service du 23-11-2020 (NOR : MENE2030435N)

Sections internationales marocaines

Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale
note de service du 23-11-2020 (NOR : MENE2030436N)

Sections internationales marocaines

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale
note de service du 23-11-2020 (NOR : MENE2030437N)

Personnels

Formation

Inscription au BELC numérique hiver 2021, organisé par France Éducation International (nouveau nom du Ciep)
autre texte (NOR : MENB2032809X)

Mouvement du personnel

Nomination

Représentants du personnel, des représentants de la Mutuelle générale de l'éducation nationale et des membres de l'administration à la commission nationale d'action sociale : modification
arrêté du 16-11-2020 (NOR : MENH2032953A)

Enseignements primaire et secondaire

Vacances scolaires

Calendrier scolaire de l'année 2021-2022

NOR : MENE2032706A

arrêté du 15-12-2020 - J.O. du 16-12-2020

MENJS - DGESCO C2-3

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 521-1 et D. 521-1 à D. 521-7 ; avis du CSE du 30-6-2020

Article 1 - Le présent arrêté fixe le calendrier scolaire national de l'année 2021-2022.

Article 2 - L'année scolaire s'étend du jour de la rentrée des élèves au jour précédant la rentrée suivante.

Article 3 - Les académies, à l'exception de celles visées à l'article 5, sont réparties en trois zones de vacances A, B et C.

La zone A comprend les académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers.

La zone B comprend les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes et Strasbourg.

La zone C comprend les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

Article 4 - Pour l'année scolaire 2021-2022, dans tous les établissements scolaires relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, la date de prérentrée des personnels enseignants, la date de rentrée des élèves ainsi que les dates des périodes de vacance des classes sont fixées conformément au tableau annexé au présent arrêté, sous réserve de l'application des dispositions des articles D. 521-1 à D. 521-5 du Code de l'éducation.

Article 5 - Pour les académies de Corse, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de Mayotte et de La Réunion, ainsi que pour Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, le calendrier est fixé conformément aux dispositions des articles D. 521-6 et D. 521-7 du Code de l'éducation.

Article 6 - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 15 décembre 2020

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,
Jean-Michel Blanquer

ANNEXE - ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

	Zone A	Zone B	Zone C
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1er septembre 2021		
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2021		
Toussaint	Samedi 23 octobre 2021 Lundi 8 novembre 2021		
Noël	Samedi 18 décembre 2021 Lundi 3 janvier 2022		
Hiver	Samedi 12 février 2022 Lundi 28 février 2022	Samedi 5 février 2022 Lundi 21 février 2022	Samedi 19 février 2022 Lundi 7 mars 2022
Printemps	Samedi 16 avril 2022 Lundi 2 mai 2022	Samedi 9 avril 2022 Lundi 25 avril 2022	Samedi 23 avril 2022 Lundi 9 mai 2022

Début des vacances
d'été (*)

Jeudi 7 juillet 2022

(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 et le samedi 28 mai 2022.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Enseignements primaire et secondaire

Examens et concours de l'enseignement scolaire

Dispositions relatives à l'aménagement des épreuves des examens et concours de l'enseignement scolaire et modifiant le Code de l'éducation et le code rural et de la pêche maritime

NOR : MENE2029766D

décret du 4-12-2020 - JO du 6-12-2020

MENJS- DGESCO A1-3-MAA-secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé des personnes handicapées

Vu le Code de l'éducation, notamment article L. 112-4 ; Code rural et de la pêche maritime, notamment son article D. 815-1 ; Code de l'action sociale et des familles, notamment article L. 114 ; avis du CSE du 6-10-2020 ; avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées du 16-10-2020 ; avis du CNEA du 29-10-2020

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Publics concernés : candidats aux examens et concours de l'enseignement scolaire.

Objet : mesures de simplification pour les aménagements aux examens et concours de l'enseignement scolaire.

Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur le lendemain du jour de sa publication.

Notice : le décret simplifie la procédure de demandes d'aménagements d'examens et concours de l'enseignement scolaire pour certaines démarches et procédures au bénéfice des élèves et de leurs familles.

Références : ce décret, ainsi que la partie réglementaire du Code de l'éducation et du Code rural et de la pêche maritime qu'il modifie, peuvent être consultés, dans leur version issue de cette modification, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Article 1 - Après l'article D. 311-13 du code de l'éducation, il est inséré un article D. 311-13-1 ainsi rédigé :

« *Art. D. 311-13-1.* - Sans préjudice des dispositions de l'article D. 351-28, les candidats aux examens ou concours de l'enseignement scolaire qui disposent d'un plan d'accompagnement personnalisé au titre d'un trouble du neuro-développement peuvent bénéficier d'aménagements et adaptations dans les mêmes conditions que celles définies à l'article D. 351-27 et suivants. Ces aménagements et adaptations sont en cohérence avec les mesures pédagogiques mises en œuvre dans le cadre du plan d'accompagnement personnalisé. »

Article 2 - Après l'article D. 351-28 du Code de l'éducation, il est inséré un article D. 351-28-1 ainsi rédigé :

« *Art. D. 351-28-1.* - Par dérogation aux dispositions du premier et du troisième alinéa de l'article D. 351-28, les candidats qui bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation, d'un projet d'accueil individualisé ou d'un plan d'accompagnement personnalisé accordé au titre d'un trouble du neuro-développement adressent leur demande d'aménagements des conditions d'examen ou de concours à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser l'examen ou le concours dans les délais prévus au deuxième alinéa de l'article D. 351-28, sans solliciter un nouvel avis médical.

« Lorsque ces candidats sollicitent des aménagements qui ne sont pas en cohérence avec ceux prévus par le plan ou projet dont ils bénéficient ou lorsqu'ils sollicitent la majoration prévue au 2° de l'article D. 351-27, ils ne peuvent bénéficier de la procédure dérogatoire prévue à l'alinéa précédent. »

Article 3 - À l'article D. 338-32 du Code de l'éducation, après les mots : « Les articles D. 351-28, », est insérée la référence : « D. 351-28-1 ».

Article 4 - Après l'article R.*815-4-1 du Code rural et de la pêche maritime, est inséré un article D. 815-4-2 ainsi rédigé :

« *Art. D. 815-4-2.* - Par dérogation aux dispositions au premier alinéa de l'article D. 815-4, les candidats qui bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation, d'un projet d'accueil individualisé ou d'un plan d'accompagnement personnalisé accordé au titre d'un trouble du neuro-développement adressent leur demande d'aménagements des conditions d'examen ou de concours à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser l'examen ou le concours dans les délais prévus au deuxième alinéa de l'article D. 815-4, sans solliciter un nouvel avis médical.

« Lorsque ces candidats sollicitent des aménagements qui ne sont pas en cohérence avec ceux prévus par le plan ou projet dont ils bénéficient ou lorsqu'ils sollicitent la majoration prévue au 2. de l'article D. 815-3, ils ne peuvent bénéficier de la procédure dérogatoire prévue à l'alinéa précédent. »

Article 5 - Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 4 décembre 2020

Jean Castex

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,

Jean-Michel Blanquer

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Julien Denormandie

La secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées,

Sophie Cluzel

Enseignements primaire et secondaire

Lycée des métiers

Liste des établissements labellisés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 : modification

NOR : MENE2034515A

arrêté du 25-11-2020

MENJS - DGESCO A2-2

Vu article D. 335-4 du Code de l'éducation, relatif au label lycée des métiers ; arrêté du 23-7-2020 ; avis des conseils académiques de l'éducation nationale ; décisions des recteurs de région académique ou d'académie

Article 1 - L'annexe de l'arrêté du 23 juillet 2020 susvisé est complétée par les lignes des établissements des académies de Besançon, Grenoble et Poitiers figurant à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 25 novembre 2020

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales norvégiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique

NOR : MENE2030415N
note de service du 3-11-2020
MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales norvégiennes
Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 04-06-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique pour les sections norvégiennes. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Grandes étapes de la formation du monde moderne

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d'abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XVe au XVIIIe siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au principe de la formation du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique.

Introduction : la périodisation (3 heures)

L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles, etc.). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace. Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (14-16 heures)

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe. On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; - montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; - montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
-----------------------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Périclès et la démocratie athénienne. ■ Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain. ■ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.
Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations	
Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émergence de grands ensembles de civilisation ; - les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; - l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; - la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade. ■ Venise, grande puissance maritime et commerciale. ■ 1107-1110 - la croisade norvégienne de Sigurd Ier.

Thème 2 : XVe - XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (16-18 heures)

Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du Nouveau Monde	
Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires, etc.) ; - une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; - l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; - les progrès de la connaissance du monde ; - le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe. ■ Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid. ■ Le développement de l'économie sucrière et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil.
Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe	
Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le « Moyen Âge » et de faire retour à l'Antiquité.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; - un nouveau rapport aux textes de la tradition ; - une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; - les réformes protestante et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte : le passage de la Norvège à la Réforme luthérienne et l'influence danoise.
Points de passage et d'ouverture	<p>§ 1508 - Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine.</p> <p>§ Érasme, prince des humanistes.</p> <p>§ 1517 - Luther ouvre le temps des réformes.</p>

Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (13-15 heures)

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; - l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; - le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; - le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ; - la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1539 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française. ■ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. ■ Versailles, le roi-soleil et la société de cour. ■ L'Édit de Nantes et sa révocation.

Chapitre 2. Le modèle britannique et son influence

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'ébauche d'un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et de droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIII^e siècle, et aboutit à la fondation d'un nouveau régime politique doté d'une constitution écrite avec la naissance des États-Unis d'Amérique.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVII^e siècle ; - l'affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ; - l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières ; - le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ; - la rédaction d'une constitution et ses enjeux ; - les limites de l'application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d'Amérique, etc.) ; - l'influence de l'intervention française sur les esprits et la situation financière du royaume de France.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1679 et 1689 - L' <i>Habeas Corpus</i> et le <i>Bill of Rights</i>, le refus de l'arbitraire royal. ■ Voltaire, l'Angleterre et la publication des <i>Lettres philosophiques</i> ou <i>Lettres anglaises</i> : 1726 -1733. ■ Washington, premier président des États-Unis d'Amérique.

Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles (14-16 heures)

Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ; - sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; - le rôle des physiocrates en France ; - l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la « révolution industrielle » ; - le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle.
-----------------------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> - Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle. - 1712 - Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines. - Émilie du Châtelet, femme de science.
----------------------------------	--

Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; - une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIII^e siècle ; - le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; - le maintien de l'influence de la noblesse ; - les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux, etc. - le développement du commerce en Norvège et la promotion d'une bourgeoisie commerçante ; - l'expansion démographique, le développement d'un prolétariat de défricheurs et les tensions sociales qui en résultent.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. ■ Riches et pauvres à Paris. ■ Un soulèvement paysan : guerres des Strilar de 1774, mouvements de Lofthus de 1786-1787

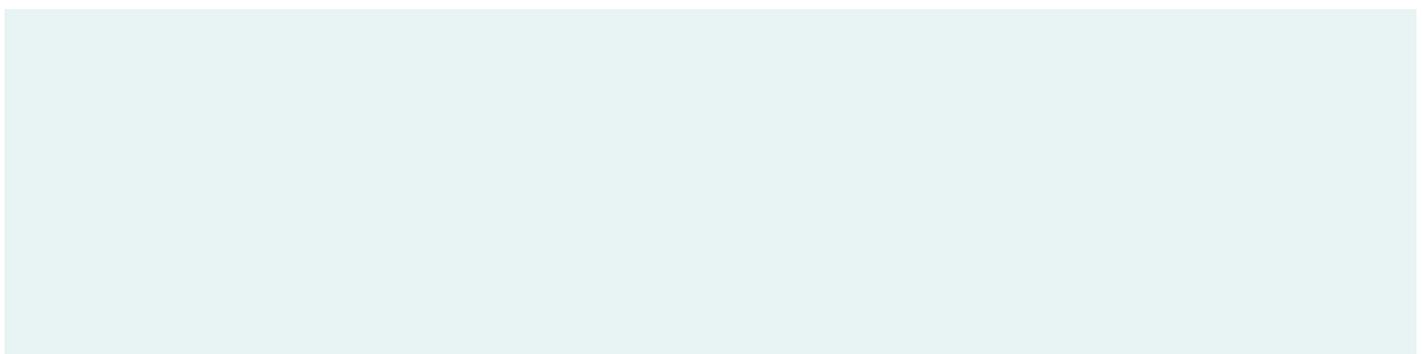
Géographie

Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition

Le monde contemporain se caractérise par de profonds bouleversements qui s'inscrivent dans l'espace : croissance démographique sans précédent, accentuation des écarts socio-économiques entre les territoires, prise de conscience de la fragilité des milieux et accroissement des mobilités. Si les grands repères spatiaux et les grandes lignes de structuration des espaces perdurent, les équilibres et les modèles connus sont mis en question. L'environnement, le développement et la mobilité apparaissent comme des défis majeurs pour les acteurs et les sociétés du monde actuel, même s'ils sont à appréhender de manière différente selon les contextes territoriaux. En effet, en dépit des tendances générales et des dynamiques partagées, les espaces et les sociétés ne sont pas uniformisés : il convient de comprendre la diversité de leurs trajectoires et de leurs modes de développement.

Pour ce faire, la notion de transition est mobilisée pour rendre compte de ces grandes mutations. Elle est déclinée à la fois à travers l'étude des évolutions environnementales, démographiques, économiques, technologiques et à travers l'étude des mobilités qui subissent les influences de ces évolutions. Cette notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d'un état stable à un autre état stable. Elle se caractérise par des gradients, des seuils, et n'a rien de linéaire : elle peut déboucher sur une grande diversité d'évolutions selon les contextes. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés.

Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (17-19 heures)



<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sociétés face aux risques. - Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. 	<p>Commentaire</p> <p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé. - L'Arctique : fragilité et attractivité. - La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques. - Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés. 	
<p>Question spécifique sur la Norvège</p> <p>La Norvège : des milieux fragiles entre protection et valorisation.</p>	<p>Commentaire</p> <p>La topographie et l'étirement en latitude de la Norvège lui confèrent une grande variété de milieux qui ont été protégés à partir des années 1950 <i>via</i> la création de parcs naturels. Cependant, l'exploitation des ressources (mines, pêche, pisciculture, foresterie, etc.) et la pollution ont conduit à une forte dégradation des milieux qui met en évidence le difficile équilibre entre protection et valorisation.</p>

Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. - Développement et inégalités. 	<p>Commentaire</p> <p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement et inégalités au Brésil. - Les modalités du développement en Inde. - Développement et inégalités en Russie. - Les enjeux du vieillissement au Japon. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble - sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale - les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.</p>

Thème 3 : Des mobilités généralisées (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales. - Les mobilités touristiques internationales. 	<p>Commentaire</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter, etc.).</p> <p>Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés, etc.). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.</p> <p>Avec le développement et l'évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mer Méditerranée : un bassin migratoire. - Dubaï : un pôle touristique et migratoire. - Les mobilités d'études et de travail intra-européennes. - Les États-Unis : pôle touristique majeur à l'échelle mondiale. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>

Thème 4 : L'Afrique australe : un espace en profonde mutation (9-11 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des milieux à valoriser et à ménager. - Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés. - Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes. 	<p>Commentaire</p> <p>L'objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de l'année de seconde. L'Afrique australe se caractérise par une grande diversité de milieux, exploités pour leurs ressources. Ces milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement.</p> <p>Les transitions, qu'elles soient démographiques, économiques, urbaines ou environnementales, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement, le niveau d'intégration des territoires dans la mondialisation et les choix politiques influencent les différences de trajectoires de ces transitions. Les inégalités et les logiques ségréгатives y sont particulièrement marquées.</p> <p>Cet espace se caractérise également par des flux migratoires complexes, entre exil, transit et installation pour les migrants internationaux, et affirmation de mobilités touristiques (écotourisme, safaris, etc.), créatrices de nouvelles inégalités territoriales.</p>
--	---

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
 Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
 Le Chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général
 Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales norvégiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale

NOR : MENE2030418N

note de service du 3-11-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales norvégiennes.

Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale pour les sections norvégiennes. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale)

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIXe siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s'affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités. La Troisième République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial. La guerre de 1914-1918 entraîne l'effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l'Europe selon le principe des nationalités.

Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (14-16 heures)

Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec l'Ancien Régime et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; - la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ; - les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes ; - l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ; - la diffusion de ces principes en Europe ; - la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux : la Norvège, au cœur des rivalités d'alliances de la Suède et du Danemark ; - de la nation en armes à la Grande Armée.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Madame Roland, une femme en révolution. ■ Décembre 1792 - janvier 1793 - Procès et mort de Louis XVI. ■ 1804 - Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.

Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830), - la constitution norvégienne de 1814, la démocratisation dans le cadre de l'union Suède-Norvège ; - le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ; - l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne, le développement du scandinavisme ; - la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (Jeune-Italie de G. Mazzini, etc.) ; - les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1814 - la paix de Kiel et l'union avec la Suède. ■ 1815 - Metternich et le congrès de Vienne. ■ 1830 - Les Trois Glorieuses.

Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) (13-15 heures)

Chapitre 1. La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, etc.) ; - l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers) ; - les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ; - les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet, etc.).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Alphonse de Lamartine en 1848. ■ George Sand, femme de lettres engagée en politique. ■ Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.

Chapitre 2. L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que la société française connaît des mutations profondes liées à l'industrialisation et à l'urbanisation.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les transformations des modes de production (mécanisation, essor du salariat, etc.) et la modernisation encouragée par le Second Empire ; - l'importance du monde rural et les débuts de l'exode rural ; - l'importance politique de la question sociale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Paris haussmannien : la transformation d'une ville. ■ Les frères Pereire, acteurs de la modernisation économique. ■ 25 mai 1864 - Le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier.

Chapitre 3. La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle de la France lors de la construction des unités italienne et allemande. Cette politique d'unification est menée par des régimes monarchiques qui s'appuient sur le mouvement des nationalités, la guerre et la diplomatie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation du Second Empire à la marche vers l'unité italienne ; - la guerre de 1870 qui entraîne la chute du Second Empire et permet l'unité allemande.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le rattachement de Nice et de la Savoie à la France. ■ 1871 - Bismarck et la proclamation du Reich.

Thème 3 : La Troisième République en France et la renaissance de la Norvège indépendante (15-17 heures)

Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain et l'affirmation nationale norvégienne

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine ainsi que les oppositions qu'il rencontre, mais également la façon dont la Norvège s'affirme en tant que nation et obtient son indépendance.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1870-1875 : l'instauration de la République française et de la démocratie parlementaire ; - l'affirmation des libertés fondamentales en France ; - le projet d'unification de la nation française autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires, etc.) ; - les oppositions qui s'expriment en France (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme, etc.) ; - le refus du droit de vote des femmes en France ; - l'affirmation du nationalisme norvégien ; - la séparation avec la Suède et l'indépendance de la Norvège.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1871 - Louise Michel pendant la Commune de Paris. ■ 1905 - La loi de séparation des Églises et de l'État : débats et mise en œuvre. ■ 13 août 1905 - Le référendum sur l'indépendance en Norvège.

Chapitre 2. Permanences et mutations des sociétés française et norvégienne jusqu'en 1914

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les spécificités des sociétés française et norvégienne qui connaissent une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurales.</p> <p>On peut mettre en avant dans les deux pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'industrialisation et les progrès techniques ; - la question ouvrière et le mouvement ouvrier ; - l'immigration et la place des étrangers en France, l'émigration norvégienne ; - l'importance du monde rural et ses difficultés ; - l'évolution de la place des femmes.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1891 - La fusillade de Fourmies du 1er mai. ■ 1911 - Roald Amundsen, premier homme à atteindre le pôle Sud. ■ Le Creusot et la famille Schneider.

Chapitre 3. Métropole et colonies

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la IIIe République, les raisons sur lesquelles elle s'est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ; - les débats suscités par cette politique ; - les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ; - le cas particulier de l'Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ; - le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1887 - Le Code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises. ■ 1898 - Fachoda, le choc des impérialismes. ■ Saïgon, ville coloniale.

Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le suicide de l'Europe et la fin des empires européens (18-20 heures)

Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les motivations et les buts de guerre des belligérants ; - l'extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ; - l'échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ; - l'implication des empires coloniaux britannique et français ; - la désintégration de l'empire russe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Août - septembre 1914 - Tannenberg et la Marne. ■ 1915 - L'offensive des Dardanelles. ■ 1916 - La bataille de la Somme. ■ Mars 1918 - La dernière offensive allemande.

Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ; - les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ; - le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Marie Curie dans la guerre. ■ 24 mai 1915 - La déclaration de la Triple Entente à propos des crimes contre l'humanité et la civilisation perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman. ■ Les grèves de l'année 1917.

Chapitre 3. Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

--	--

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan humain et matériel de la guerre ; - les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ; - le débat sur l'adhésion de la Norvège à la SDN ; - les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens ; - les interventions étrangères et la guerre civile en Russie jusqu'en 1922 ; - les enjeux de mémoire de la Grande Guerre tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1919-1923 - Les traités de paix. ■ 1920 - Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels. ■ 1922 - Le passeport Nansen et le statut des apatrides.

Géographie

Les dynamiques d'un monde en recomposition

Sous l'effet des processus de transition - appréhendés en classe de seconde -, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés. Ces recompositions s'inscrivent au sein de configurations spatiales multiples qui évoluent en fonction de l'organisation des réseaux de production (internationaux, régionaux ou locaux).

Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accroissent, à des degrés divers selon les contextes, et contribuent au développement de conflits d'usages.

Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (17-19 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles. - Des métropoles inégales et en mutation. 	<p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.</p> <p>En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d'innovation, etc.), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.</p> <p>À l'échelle locale, l'étalement urbain combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.</p>

Études de cas possibles

- La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes.
- Londres : une métropole de rang mondial.
- Mumbai : une métropole fragmentée.
- La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines.

<p>Question spécifique sur la France La France : la métropolisation et ses effets</p>	<p>Commentaire La métropolisation renforce le poids de Paris (ville primatale) et recompose les dynamiques urbaines. L'importance et l'attractivité des métropoles régionales métropolitaines et ultramarines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu'elles se livrent. Cela conduit à une évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes, entre, pour certaines, mise à l'écart, dévitalisation des centres-villes, et, pour d'autres, un renouveau porté par une dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie.</p>
--	--

Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (17-19 heures)

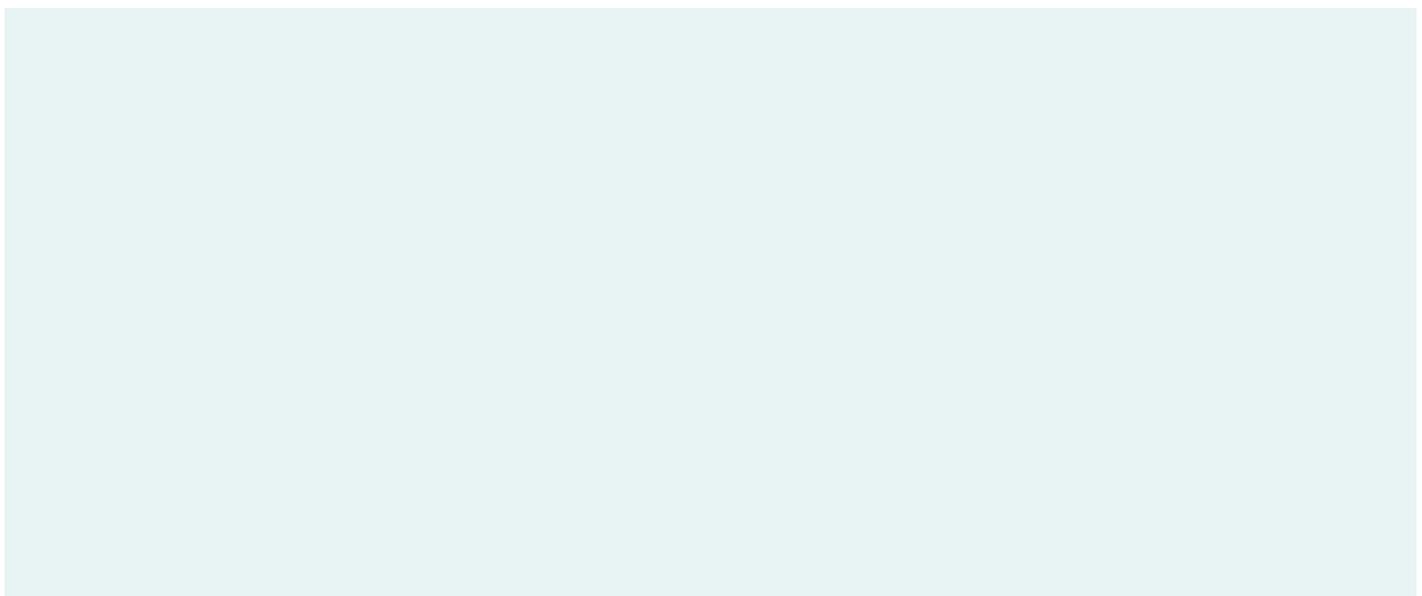
<p>Questions - Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante. - Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux.</p>	<p>Commentaire À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux. Les processus de production s'organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d'échanges matériels et immatériels toujours plus importants. Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l'implantation des unités productives dépend également d'autres acteurs - notamment publics -, des savoir-faire, des coûts de main d'œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l'économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production.</p>
--	---

Études de cas possibles

- Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes : une production en réseau.
- Singapour : l'articulation de la finance, de la production et des flux.
- Les investissements chinois en Afrique : la recombinaison des acteurs et espaces de la production aux échelles régionale et mondiale.
- La Silicon Valley : un espace productif intégré de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

<p>Question spécifique sur la Norvège La Norvège : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p>	<p>Commentaire L'étude des systèmes productifs norvégiens permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l'échelle nationale, tout en soulignant l'articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p>
--	--

Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (17-19 heures)



Questions

- La fragmentation des espaces ruraux.
- Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages.

Commentaire

Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l'affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l'écart ou de protection de la nature et du patrimoine. Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l'agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires. À l'échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s'affirme de manière inégale par l'importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d'enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d'usage... Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains.

Études de cas possibles

- Les mutations des espaces ruraux de Toscane.
- Les transformations paysagères des espaces ruraux d'une région française (métropolitaine ou ultramarine).
- Mutations agricoles et recomposition des espaces ruraux en Inde.
- Les espaces ruraux canadiens : une multifonctionnalité marquée.

Question spécifique sur la France

La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes.

Commentaire

En France, les espaces ruraux se transforment :

- mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives,
- pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains,
- entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles.

Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics, etc. Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.

Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (9-11 heures)

Questions

- Développement et inégalités.
- Des ressources et des environnements sous pression.
- Recompositions spatiales : urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux.

Commentaire

La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique, etc.) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires. Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l'ouverture et l'insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le Chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales norvégiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale

NOR : MENE2030420N
note de service du 3-11-2020
MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales norvégiennes
Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 19 juillet 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale pour les sections norvégiennes. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation, etc. Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

Thème 1 - Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (14-16 heures)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : - les causes de la crise ; - le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ; - l'émergence d'un chômage de masse.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'émergence du Renouveau national et de la figure de V. Quisling. ■ 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. ■ Juin 1936 : les accords Matignon.

Chapitre 2. Les régimes totalitaires

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen.</p> <p>On peut mettre en avant les caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du régime soviétique ; - du fascisme italien ; - du national-socialisme allemand.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS. ■ 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal. ■ 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ; - crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes ; - la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance ; - la Norvège dans la guerre : invasion, exil du gouvernement à Londres, collaboration, Résistance.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Londres, centre des mouvements de résistance français et norvégien ; ■ Le front de l'est et la guerre d'anéantissement ; ■ Vidkun Quisling et la collaboration.

Thème 2 - La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan matériel, humain et moral du conflit. - les bases de l'État-providence en France et en Norvège ; - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ; - les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 15 mars 1944 : le programme du CNR ; ■ 1948 : naissance de l'État d'Israël ; ■ 25 février 1948 : le coup de Prague ; ■ Trygve Lie, premier secrétaire général de l'ONU.

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

--	--

Objectifs	<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ; - la place particulière de la Norvège dans la guerre froide ; - les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ; - la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ; - les conflits du Proche et du Moyen-Orient.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'entrée de la Norvège dans l'OTAN ; ■ Les guerres d'Indochine et du Vietnam ; ■ L'année 1968 dans le monde.

Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la IVe République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ; - la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ; - les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ La guerre d'Algérie et ses mémoires ; ■ Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ; ■ La constitution de 1958.

Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (17-19 heures)

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ; - libéralisation et dérégulation ; - la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ; - la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ; - l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1972 : le premier refus des Norvégiens d'intégrer la CEE ; ■ Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ; ■ L'année 1989 dans le monde.

Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France et la Norvège dans les années 1970 et 1980

--	--

Objectifs	<p>Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles des sociétés française et norvégienne pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'alternance politique avec l'élection de François Mitterrand ; - deux sociétés en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration, écologie ; - les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire ; - l'exploitation pétrolière, tournant majeur pour l'économie norvégienne ; - l'évolution des droits du peuple sámi.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse en France : un tournant dans l'évolution des droits des femmes ; ■ 1981 : abolition de la peine de mort en France ; ■ Gro Harlem Brundtland, dirigeante politique nationale et internationale, chef du gouvernement et aux origines du développement durable.

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (12-14 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ; - l'affirmation de la Norvège comme puissance diplomatique et sa tradition onusienne ; - les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ; - l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud ■ Le 11 septembre 2001.

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ; - Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, etc.) ; - les relations de la Norvège avec l'UE : nouveau refus d'adhésion, intégration à l'espace Schengen et à l'EEE.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le tunnel sous la Manche. ■ L'euro : genèse, mise en place et débats.

Chapitre 3. La République française et la Norvège depuis la fin de la guerre froide

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société. Il vise également à montrer les évolutions politiques et sociales de la Norvège.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ; - la réaffirmation du principe de laïcité en France (2004) ; - les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en France en faveur de nouveaux droits (parité, Pacs, évolution du mariage, etc.) ; - la démocratie et la société norvégiennes face à la mondialisation, l'émergence de l'extrême-droite.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ La parité : du principe aux applications. ■ 22 juillet 2011 : les attentats d'Oslo et d'Utøya.

Géographie

Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation - entre intégrations et rivalités - et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

Thème 1 - Mers et océans : au cœur de la mondialisation (16-18 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation. - Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation. 	<p>Commentaire</p> <p>La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques, etc.) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations, etc.). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation.</p> <p>Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains. - La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation. - L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales. - Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique. 	

<p>Question spécifique sur la Norvège La Norvège : une puissance maritime ?</p>	<p>Commentaire Pays nordique au long linéaire côtier, la Norvège a des liens importants avec la mer, qu'il s'agisse de la pêche et de l'aquaculture ou de l'énergie. Elle s'affirme à l'échelle mondiale notamment dans le domaine du commerce maritime (armement, sociétés de classification ou encore assurances). Pour autant, sa marine est assez modeste à l'échelle européenne et mondiale.</p>
--	--

Thème 2 - Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (16-18 heures)

<p>Questions - Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. - Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.</p>	<p>Commentaire La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles, etc.) ont inégalement accès à la mondialisation. La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord. Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, Alena, Mercosur), mais certains sont peu porteurs de développement.</p>
--	---

Études de cas possibles

- Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale.
- La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales.
- Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement.
- L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération.

<p>Question spécifique sur la France La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.</p>	<p>Commentaire La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. La France maintient son influence à l'étranger <i>via</i> son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger, etc.), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes, etc.</p>
--	--

Thème 3 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (16-18 heures)

<p>Questions - Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. - L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.</p>	<p>Commentaire L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité, etc.), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale. Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.</p>
--	--

Études de cas possibles

- L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.
- Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité.
- La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne.

Question spécifique sur la France

La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.

Commentaire

Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.

Thème conclusif - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (8-10 heures)

Questions

- Les lignes de force du territoire français.
- Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.

Commentaire

L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration. L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le Chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales australiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde

NOR : MENE2030421N

note de service du 3-11-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales australiennes
Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 04-06-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique pour les sections australiennes. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Grandes étapes de la formation du monde moderne

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d'abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XVe au XVIIIe siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au principe de la formation du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique.

Introduction : la périodisation (5 heures)

L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles, etc.). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

La périodisation de l'histoire australienne étant différente de celle de l'Europe (temps du rêve-peuplement aborigène, l'art aborigène, premiers contacts avec les Européens, colonisation britannique, XXe siècle), on peut confronter ces deux découpages chronologiques dans ce but. Cela permet également de donner un éclairage sur l'histoire de l'Australie pré-européenne.

Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (11-13 heures)

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe.</p> <p>On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; - montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; - montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Périclès et la démocratie athénienne ; ■ le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain ; ■ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.

Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émergence de grands ensembles de civilisation ; - les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; - l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; - la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade ; ■ Venise, grande puissance maritime et commerciale.

Thème 2 : XVe-XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (15-17 heures)

Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du Nouveau Monde

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires, etc.) ; - une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; - l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; - les progrès de la connaissance du monde ; - le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid ; ■ le développement de l'économie sucrière et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil ; ■ Mercator et la <i>Terra Australis</i>, la <i>Terra nullius</i> : une représentation européenne du monde qui s'impose.

Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe

--	--

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le « Moyen Âge » et de faire retour à l'Antiquité.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; - un nouveau rapport aux textes de la tradition ; - une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; - les réformes protestante et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1508 - Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine ; ■ Érasme, prince des humanistes ; ■ 1517 - Luther ouvre le temps des réformes.

Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (15-17 heures)

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France	
Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; - l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; - le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; - le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ; - la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1539 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française ; ■ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant ; ■ Versailles, le roi-soleil et la société de cour ; ■ l'Édit de Nantes et sa révocation.
Chapitre 2. Le modèle britannique et son influence	
Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'ébauche d'un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et de droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIII^e siècle, et aboutit à la fondation d'un nouveau régime politique doté d'une constitution écrite avec la naissance des États-Unis d'Amérique.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVII^e siècle ; - l'affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ; - l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières ; - le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ; - la rédaction d'une constitution et ses enjeux ; - les limites de l'application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d'Amérique, etc.) ; - la prise de possession de l'Australie par James Cook et les débuts de sa colonisation, signes du basculement de l'empire et de la sphère d'influence britanniques.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Voltaire, l'Angleterre et la publication des <i>Lettres philosophiques</i> ou <i>Lettres anglaises</i> : 1726 -1733 ; ■ 1788 - La fondation de la colonie de Nouvelle-Galles du Sud ; ses enjeux mémoriels.

Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles (14-16 heures)

Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVIIe et XVIIIe siècles.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'essor de l'esprit scientifique au XVIIe siècle ; - sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIIIe siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; - les progrès de la navigation au XVIIe et XVIIIe siècles ; - le rôle des physiocrates en France ; - les sciences dans la culture aborigène en Australie ; - l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la révolution industrielle ; - le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVIIe siècle ; ■ 1642-1644 - les voyages d'Abel Tasman et la première carte de l'Australie ; ■ Émilie du Châtelet, femme de science.

Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; - une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIIIe siècle ; - le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; - le maintien de l'influence de la noblesse ; - les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux, etc.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. ■ Un salon au XVIIIe siècle (le salon de madame de Tencin par exemple). ■ Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite.

Géographie

Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition

Le monde contemporain se caractérise par de profonds bouleversements qui s'inscrivent dans l'espace : croissance démographique sans précédent, accentuation des écarts socio-économiques entre les territoires, prise de conscience de la fragilité des milieux et accroissement des mobilités. Si les grands repères spatiaux et les grandes lignes de structuration des espaces perdurent, les équilibres et les modèles connus sont mis en question. L'environnement, le développement et la mobilité apparaissent comme des défis majeurs pour les acteurs et les sociétés du monde actuel, même s'ils sont à appréhender de manière différente selon les contextes territoriaux. En effet, en dépit des tendances générales et des dynamiques partagées, les espaces et les sociétés ne sont pas uniformisés : il convient de comprendre la diversité de leurs trajectoires et de leurs modes de développement.

Pour ce faire, la notion de transition est mobilisée pour rendre compte de ces grandes mutations. Elle est déclinée à la fois à travers l'étude des évolutions environnementales, démographiques, économiques, technologiques et à travers l'étude des mobilités qui subissent les influences de ces évolutions. Cette notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d'un état stable à un autre état stable. Elle se caractérise par des gradients, des seuils, et n'a rien de linéaire : elle peut déboucher sur une grande diversité d'évolutions selon les contextes. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés.

Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sociétés face aux risques. - Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. 	<p>Commentaire</p> <p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé. - L'Arctique : fragilité et attractivité. - La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques. - Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés. 	
<p>Question spécifique sur l'Australie</p> <p>L'Australie: des milieux entre valorisation et protection.</p>	<p>Commentaire</p> <p>L'Australie offre une grande variété de milieux exceptionnels dont plusieurs sont classés au titre du patrimoine mondial de l'Unesco. Cela génère d'importantes retombées économiques mais certains milieux sont très fragiles. Avec le développement économique et démographique et le changement global, la tension est de plus en plus forte entre exploitation des ressources (renouvelables ou non), protection des espaces et gestion des risques.</p>

Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. - Développement et inégalités. 	<p>Commentaire</p> <p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement et inégalités au Brésil. - Les modalités du développement en Inde. - Développement et inégalités en Russie. - Les enjeux du vieillissement au Japon. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble - sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale - les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.</p>

Thème 3 : Des mobilités généralisées (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales. - Les mobilités touristiques internationales. 	<p>Commentaire</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter, etc.).</p> <p>Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés, etc.). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.</p> <p>Avec le développement et l'évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mer Méditerranée : un bassin migratoire. - Dubaï : un pôle touristique et migratoire. - Les mobilités d'études et de travail intra-européennes. - Les États-Unis : pôle touristique majeur à l'échelle mondiale. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>

Thème 4 : L'Afrique australe : un espace en profonde mutation (9-11 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des milieux à valoriser et à ménager. - Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés. - Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes. 	<p>Commentaire</p> <p>L'objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de l'année de seconde. L'Afrique australe se caractérise par une grande diversité de milieux, exploités pour leurs ressources. Ces milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement.</p> <p>Les transitions, qu'elles soient démographique, économique, urbaine ou environnementale, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement, le niveau d'intégration des territoires dans la mondialisation et les choix politiques influencent les différences de trajectoires de ces transitions. Les inégalités et les logiques ségrégatives y sont particulièrement marquées.</p> <p>Cet espace se caractérise également par des flux migratoires complexes, entre exil, transit et installation pour les migrants internationaux, et affirmation de mobilités touristiques (écotourisme, safaris, etc.), créatrices de nouvelles inégalités territoriales.</p>
--	---

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
 Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
 Le Chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
 Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales australiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale

NOR : MENE2030427N

note de service du 3-11-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales australiennes
Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale pour les sections australiennes. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale)

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIXe siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s'affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités, alors que l'Australie se construit comme nation et État sous la domination britannique. La Troisième République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial. La guerre de 1914-1918, dans laquelle l'Australie s'engage fortement, entraîne l'effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l'Europe selon le principe des nationalités.

Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (14-16 heures)

Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec l'Ancien Régime et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">- la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;- la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;- les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes- l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;- la diffusion de ces principes en Europe ;- la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ;- de la nation en armes à la Grande Armée.
-----------	--

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Madame Roland, une femme en révolution ; ■ Décembre 1792 - janvier 1793 - Procès et mort de Louis XVI ; ■ 1804 - Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.
----------------------------------	--

Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ; - le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ; - l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne ; - la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (Jeune-Italie de G. Mazzini, etc.) ; - les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.
-----------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1815 - Metternich et le congrès de Vienne ; ■ 1822 - Le massacre de Chios ; ■ 1830 - Les Trois Glorieuses.
----------------------------------	--

Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités et la naissance de l'Australie contemporaine : politique et société (1848-1871) (16-18 heures)

Chapitre 1. La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, etc.) ; - l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers) ; - les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ; - les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet, etc.) ; - les effets contrastés de la politique étrangère de Napoléon III à travers la construction des unités italienne et allemande.
-----------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ George Sand, femme de lettres engagée en politique. ■ Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.
----------------------------------	--

Chapitre 2. L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que la société française connaît des mutations profondes liées à l'industrialisation et à l'urbanisation.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les transformations des modes de production (mécanisation, essor du salariat, etc.) et la modernisation encouragée par le Second Empire ; - l'importance du monde rural et les débuts de l'exode rural ; - l'importance politique de la question sociale.
-----------	--

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Paris haussmannien : la transformation d'une ville ; ■ les frères Pereire, acteurs de la modernisation économique ; ■ 25 mai 1864 - Le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier.
----------------------------------	---

Chapitre 3. L'Australie : exploration, colonisation, naissance d'une nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier la construction de l'Australie contemporaine, de la colonie pénitentiaire, des explorations et des premières formes d'organisation des colonies aux bouleversements et au fort développement liés à la découverte d'or sur l'île au milieu du siècle.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle de la transportation et du bagne dans les débuts de la colonisation ; - l'exploration de l'intérieur du continent australien ; - le développement de mouvements autonomistes, la lutte pour l'arrêt de la déportation et la formation de colonies indépendantes ; - la ruée vers l'or à partir de 1851 qui bouleverse une économie fondée sur l'agriculture et l'élevage (<i>settlers</i> et <i>squatters</i>) ; - le développement de l'île et l'augmentation de l'immigration, notamment asiatique et océanienne (<i>Kanakas</i>), la pratique du <i>Blackbirding</i>.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1850 - Le droit de vote pour les hommes blancs. ■ 1860-1861 - L'expédition de Burke et Willis. ■ Ned Kelly, figure des <i>bushrangers</i>.

Thème 3 : La Troisième République et l'Australie avant 1914 : deux régimes politiques, deux constructions nationales (15-17 heures)

Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain en France et la naissance de l'Australie fédérale

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine en France mais également les oppositions qu'il rencontre, ainsi que la façon dont l'Australie se construit comme un État fédéral et devient un dominion de l'empire britannique.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1870-1875 : l'instauration de la République et de la démocratie parlementaire en France ; - l'affirmation des libertés fondamentales en France ; - le projet d'unification de la nation française autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires, etc.) ; - les oppositions qui s'expriment en France (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme, etc.) ; - le refus du droit de vote des femmes en France ; - la mise en place du mouvement fédéral et les débuts du sentiment national australien ; - les évolutions du lien de l'Australie avec le Royaume-Uni ; - la naissance et l'arrivée au pouvoir du parti travailliste.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1871 - Louise Michel pendant la Commune de Paris ; ■ 1901 - Naissance du <i>Commonwealth</i> d'Australie ; ■ 1905 - La loi de séparation des Églises et de l'État : débats et mise en œuvre.

Chapitre 2. Permanences et mutations des sociétés française et australienne jusqu'en 1914

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les spécificités des sociétés française et australienne qui connaissent une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurales.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'industrialisation et les progrès techniques dans les deux pays ; - la question ouvrière et le mouvement ouvrier dans les deux pays ; - l'immigration et la place des étrangers dans les deux pays ; - l'importance du monde rural et ses difficultés dans les deux pays ; - l'évolution de la place des femmes dans les deux pays ; - le développement en Australie d'une législation sociale très avancée ; - l'Australie blanche, mise en place d'un racisme d'État.
-----------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1891 - La fusillade de Fourmies du 1er mai ; ■ les expositions universelles de 1889 et 1900 ; ■ 1902 - le droit de vote pour les femmes aux élections fédérales australiennes.
----------------------------------	--

Chapitre 3. Métropole et colonies

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la IIIe République, les raisons sur lesquelles elle s'est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ; - les débats suscités par cette politique ; - les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ; - le cas particulier de l'Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ; - le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1887 - Le Code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises ; ■ 1898 - Fachoda, le choc des impérialismes ; ■ Saïgon, ville coloniale.

Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le suicide de l'Europe et la fin des empires européens (15-17 heures)

Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les motivations et les buts de guerre des belligérants ; - l'extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ; - l'échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ; - l'implication des empires coloniaux britannique et français ; - l'Australie dans la guerre : actions dans le Pacifique, invasion de la Nouvelle-Guinée allemande et engagement des troupes Anzac en Europe ; - la désintégration de l'empire russe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1915 - La bataille de Gallipoli ; ■ 1916 - La bataille de la Somme.

Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ; - les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ; - les débats autour de la conscription en Australie ; - le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Marie Curie dans la guerre ; ■ 24 mai 1915 - La déclaration de la Triple Entente à propos des crimes contre l'humanité et la civilisation perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman ; ■ les grèves de l'année 1917.

Chapitre 3. Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan humain et matériel de la guerre ; - les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ; - les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens, les gains territoriaux de l'Australie ; - les interventions étrangères et la guerre civile en Russie jusqu'en 1922 ; - les enjeux de mémoire de la Grande Guerre tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1920 - Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels pour la France et pour l'Australie ; ■ 1922 - Le passeport Nansen et le statut des apatrides.

Géographie

Les dynamiques d'un monde en recomposition

Sous l'effet des processus de transition - appréhendés en classe de seconde -, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés. Ces recompositions s'inscrivent au sein de configurations spatiales multiples qui évoluent en fonction de l'organisation des réseaux de production (internationaux, régionaux ou locaux).

Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accroissent, à des degrés divers selon les contextes, et contribuent au développement de conflits d'usages.

Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (18-20 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles. - Des métropoles inégales et en mutation. 	<p>Commentaire</p> <p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.</p> <p>En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d'innovation, etc.), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.</p> <p>À l'échelle locale, l'étalement urbain combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.</p>
---	---

Études de cas possibles

- La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes.
- Londres : une métropole de rang mondial.
- Mumbai : une métropole fragmentée.
- La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines.

Question spécifique sur l'Australie

L'Australie : une métropolisation toujours plus marquée, aux conséquences multiples

Commentaire

Plus de 60% de la population australienne vit dans des agglomérations de plus d'un million d'habitants. Les 5 métropoles les plus importantes (Melbourne, Sydney, Adelaïde, Perth et Brisbane) participent à l'insertion de l'Australie dans la mondialisation et enregistrent une croissance continue et soutenue. La concentration spatiale de la croissance (tant économique que démographique) a des conséquences sur l'ensemble du territoire (avec des zones qui manquent de main-d'œuvre, comme l'Australie méridionale) mais aussi à l'échelle des agglomérations (étalement urbain, pression sur les infrastructures, inégalités socio-spatiales croissantes) qui, de plus, sont exposées aux risques liés au changement global. Cet ensemble conduit à une évolution des politiques d'aménagement, dont les retombées sont inégales.

Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (16-18 heures)

Questions

- Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante.
- Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux.

Commentaire

À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux. Les processus de production s'organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d'échanges matériels et immatériels toujours plus importants. Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l'implantation des unités productives dépend également d'autres acteurs - notamment publics -, des savoir-faire, des coûts de main d'œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l'économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production.

Études de cas possibles

- Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes : une production en réseau.
- Singapour : l'articulation de la finance, de la production et des flux.
- Les investissements chinois en Afrique : la recombinaison des acteurs et espaces de la production aux échelles régionale et mondiale.
- La Silicon Valley : un espace productif intégré de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

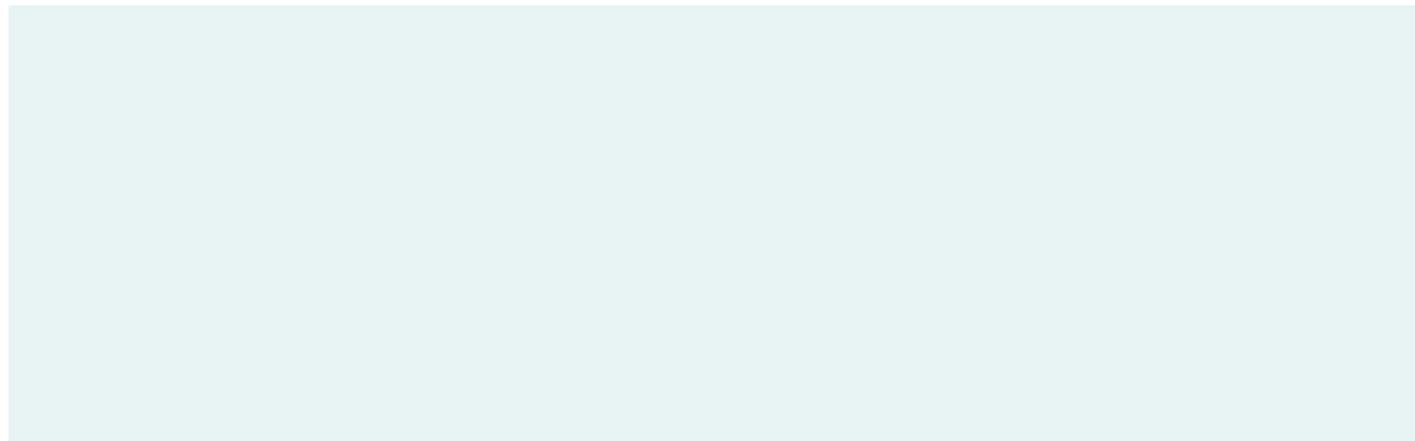
Question spécifique sur la France

La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.

Commentaire

L'étude des systèmes productifs français (Outre-mer inclus) permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l'échelle nationale, tout en soulignant l'articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.

Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (17-19 heures)



Questions

- La fragmentation des espaces ruraux.
- Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages.

Commentaire

Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l'affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l'écart ou de protection de la nature et du patrimoine. Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l'agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires. À l'échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s'affirme de manière inégale par l'importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d'enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d'usage... Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains.

Études de cas possibles

- Les mutations des espaces ruraux de Toscane.
- Les transformations paysagères des espaces ruraux d'une région française (métropolitaine ou ultramarine).
- Mutations agricoles et recomposition des espaces ruraux en Inde.
- Les espaces ruraux canadiens : une multifonctionnalité marquée.

Question spécifique sur la France

La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes.

Commentaire

En France, les espaces ruraux se transforment :

- mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives,
- pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains,
- entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles.

Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics, etc. Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.

Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (9-11 heures)

Questions

- Développement et inégalités.
- Des ressources et des environnements sous pression.
- Recompositions spatiales : urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux.

Commentaire

La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique, etc.) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires. Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l'ouverture et l'insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux.

Pour le ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le Chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales australiennes

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale

NOR : MENE2030428N

note de service du 3-11-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales australiennes.

Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 19 juillet 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale pour les sections australiennes. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation, etc. Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

Thème 1 - Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (16-18 heures)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : - les causes de la crise ; - le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ; - l'émergence d'un chômage de masse ; - les réponses à la crise en Australie : Joseph Lyons et le retour à la prospérité.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ la grande dépression des années 1930 en Australie ; ■ 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal ; ■ Juin 1936 : les accords Matignon.

Chapitre 2. Les régimes totalitaires

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen.</p> <p>On peut mettre en avant les caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du régime soviétique ; - du fascisme italien ; - du national-socialisme allemand.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS ; ■ 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal ; ■ 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ; - crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes ; - la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance ; - l'Australie dans la guerre : de l'attentisme à l'engagement en Afrique et dans le Pacifique, la menace japonaise, le passage dans la sphère américaine.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ De Gaulle et la France libre ; ■ les prisonniers australiens en Asie ; ■ 1942 : la campagne de la piste Kokoda ; ■ 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.

Thème 2 - La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (15-17 heures)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan matériel, humain et moral du conflit. - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ; - les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 15 mars 1944 : le programme du CNR ; ■ 1948 : naissance de l'État d'Israël ; ■ 25 février 1948 : le coup de Prague.

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

Objectifs	<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation, l'engagement résolu de l'Australie aux côtés des États-Unis ; - les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ; - la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ; - les conflits du Proche et du Moyen-Orient.
-----------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1951 et 1954 : signatures des traités de l'Anzus et de l'Otase ; ■ Les guerres d'Indochine et du Vietnam ; ■ L'année 1968 dans le monde.
Chapitre 3. La France et l'Australie : une nouvelle place dans le monde	
Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie. Il vise également à montrer comment l'Australie connaît un développement économique et social rapide durant cette période.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la IVe République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ; - les politiques d'État providence dans les deux pays ; - les grands travaux de l'État australien et le développement du pays, son affirmation comme leader régional ; - la relance de l'immigration face à un racisme et une xénophobie toujours puissants en Australie ; - la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ; - les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ la guerre d'Algérie ; ■ la constitution de 1958 ; ■ 1956 : les Jeux olympiques de Melbourne et l'inscription dans la géopolitique mondiale.

Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (16-18 heures)

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux	
Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ; - libéralisation et dérégulation ; - la fermeture du marché privilégié de l'Australie avec le Royaume-Uni et ses conséquences économiques ; - la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ; - la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ; - l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ; ■ l'année 1989 dans le monde.
Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France et l'Australie dans les années 1970-1980	

Objectifs	<p>Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles des sociétés française et australienne pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'alternance politique en France avec l'élection de François Mitterrand ; - les débats autour de l'État providence et de la libéralisation de l'économie dans les deux pays ; - deux sociétés en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration, multiculturalisme ; - les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1969-1973 : la politique éducative de Gough Whitlam ; ■ 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse en France : un tournant dans l'évolution des droits des femmes.

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (9-11 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ; - les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ; - l'affirmation internationale de l'Australie : puissance du Pacifique, coopération renforcée avec les pays d'Asie, liens avec la France, engagement militaire contre le terrorisme ; - l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ le 11 septembre 2001 ; ■ la coopération franco-australienne dans le Pacifique et l'océan Indien.

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ; - Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, etc.).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ le tunnel sous la Manche ; ■ l'euro : genèse, mise en place et débats.

Chapitre 3. La République française et l'Australie depuis la fin de la guerre froide

--	--

<p>Objectifs</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société, ainsi que les évolutions politiques et sociales de l'Australie dans les trente dernières années.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ; - la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ; <p>les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, Pacs, évolution du mariage, etc.) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la question de l'identité nationale australienne : la question de la République, la place des Aborigènes... - la question environnementale en Australie, enjeu politique et social majeur.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1992 : la loi Mabo ; ■ 1999 : le référendum sur la république en Australie ; ■ la parité en France : du principe aux applications.

Géographie

Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation - entre intégrations et rivalités - et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

Thème 1 - Mers et océans : au cœur de la mondialisation (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation. - Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation. 	<p>Commentaire</p> <p>La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques, etc.) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations, etc.). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation.</p> <p>Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.</p>
---	--

Études de cas possibles

- Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains.
- La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation.
- L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales.
- Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.

Question spécifique sur l'Australie

L'Australie : l'affirmation d'une puissance maritime ?

Commentaire

Île-continent entre l'océan Indien et l'océan Pacifique, l'Australie s'affirme de plus en plus comme une puissance maritime. Elle renforce sa marine, noue de nombreux partenariats régionaux et s'affirme sur la scène indopacifique comme un acteur majeur.

Par ailleurs, la mer joue un rôle important dans son économie (échanges extérieurs, même si les armateurs australiens sont peu puissants, et tourisme de croisière).

L'Australie joue également un rôle important dans la protection des ressources marines et la surveillance maritime aux échelles régionales et mondiales.

Thème 2 - Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (16-18 heures)

Questions

- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.
- Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.

Commentaire

La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles, etc.) ont inégalement accès à la mondialisation.

La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.

Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, Alena, Mercosur), mais certains sont peu porteurs de développement.

Études de cas possibles

- Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale.
- La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales.
- Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement.
- L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération.

Question spécifique sur la France

La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.

Commentaire

La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances.

La France maintient son influence à l'étranger *via* son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger, etc.), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes, etc.

Thème 3 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (15-17 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. - L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde. 	<p>Commentaire</p> <p>L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité, etc.), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.</p> <p>Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. - Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité. - La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.</p>

Thème conclusif - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (8-10 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les lignes de force du territoire français. - Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités. 	<p>Commentaire</p> <p>L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.</p> <p>L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.</p>
---	--

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
 Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
 Le Chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
 Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales marocaines

Adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde

NOR : MENE2030435N

note de service du 23-11-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales marocaines.

Références : arrêté du 19-05-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique pour les sections marocaines. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Grandes étapes de la formation du monde moderne

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d'abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XVe au XVIIIe siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au principe de la formation du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique.

Introduction : la périodisation (3 heures)

L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue.

De même, on illustre qu'une date-clé a une signification relative selon l'espace considéré : on insiste sur le fait que, vues de France ou du Maroc, les périodisations et les dates ruptures et les événements peuvent apparaître différents. Il convient donc de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles, etc.). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Une frise chronologique mettant en regard la France et le Maroc peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (15-17 heures)

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe.</p> <p>On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; - montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; - montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Périclès et la démocratie athénienne. ■ Lixus, une cité de Maurétanie Tingitane. ■ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.

Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émergence de grands ensembles de civilisation ; - les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; - l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; - la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique ; - les empires almoravide (XIe-XIIe siècles) et almohade (XIIe-XIIIe siècles) : échanges et tensions en Méditerranée occidentale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade. ■ Venise, grande puissance maritime et commerciale.

Thème 2 : XVe-XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (15-17 heures)

Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du Nouveau Monde

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires, etc.) ; - une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; - l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; - les progrès de la connaissance du monde ; - le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe. ■ Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid. ■ Agadir-Santa Cruz de Cap de Gué, un port du Maroc atlantique dans le cycle du sucre (XVIe siècle).

Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe

--	--

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le Moyen Âge et de faire retour à l'Antiquité.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; - un nouveau rapport aux textes de la tradition ; - une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; - les réformes protestante et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1508 - Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine. ■ Érasme, prince des humanistes. ■ 1517 - Luther ouvre le temps des réformes.

Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Maroc (15-17 heures)

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; - l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; - le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; - le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ; - la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1539 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française. ■ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. ■ Versailles, le roi-soleil et la société de cour. ■ L'Édit de Nantes et sa révocation.

Chapitre 2. L'affirmation du pouvoir du Sultan sous la dynastie alaouite (XVIIe-XVIIIe siècle)

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre montre comment sous les règnes de Moulay Ismaël (1672-1727) et Sidi Mohammed Ben Abdallah (1757-1790), le sultan s'affirme comme la clé de voûte du système politique marocain.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle d'arbitre, de chef religieux et militaire du souverain (défenseur de <i>Dar el Islam</i>) ; - Le contrôle d'un vaste territoire et l'établissement de relations avec des puissances étrangères ; - Le contrôle de l'activité économique ; - les instruments du pouvoir du souverain (armée et administration réformées, sultan, makhzen, zaouias et tribus) ; - les limites rencontrées par le monarque dans l'affirmation de son autorité (fiscalité, opposition des oulémas et absence de règle de transmission du pouvoir).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Meknès, une capitale alaouite. ■ Les Abid al-Boukhari, une armée au service du sultan.

Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles (12-14 heures)

Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ; - sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; - le rôle des physiocrates en France ; - l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la révolution industrielle ; - le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle. ■ 1712 - Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines. ■ Émilie du Châtelet, femme de science.
Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres	
Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; - une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIII^e siècle ; - le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; - le maintien de l'influence de la noblesse ; - les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux, etc.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. ■ Riches et pauvres à Paris. ■ Un salon au XVIII^e siècle (le salon de madame de Tencin par exemple). ■ Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite.

Géographie

Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition

Le monde contemporain se caractérise par de profonds bouleversements qui s'inscrivent dans l'espace : croissance démographique sans précédent, accentuation des écarts socio-économiques entre les territoires, prise de conscience de la fragilité des milieux et accroissement des mobilités. Si les grands repères spatiaux et les grandes lignes de structuration des espaces perdurent, les équilibres et les modèles connus sont mis en question. L'environnement, le développement et la mobilité apparaissent comme des défis majeurs pour les acteurs et les sociétés du monde actuel, même s'ils sont à appréhender de manière différente selon les contextes territoriaux. En effet, en dépit des tendances générales et des dynamiques partagées, les espaces et les sociétés ne sont pas uniformisés : il convient de comprendre la diversité de leurs trajectoires et de leurs modes de développement.

Pour ce faire, la notion de transition est mobilisée pour rendre compte de ces grandes mutations. Elle est déclinée à la fois à travers l'étude des évolutions environnementales, démographiques, économiques, technologiques et à travers l'étude des mobilités qui subissent les influences de ces évolutions. Cette notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d'un état stable à un autre état stable. Elle se caractérise par des gradients, des seuils, et n'a rien de linéaire : elle peut déboucher sur une grande diversité d'évolutions selon les contextes. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés.

Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sociétés face aux risques. - Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. 	<p>Commentaire</p> <p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>
--	--

Étude de cas obligatoire
L'eau au Maroc : une ressource à gérer face aux effets du changement global.

<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.</p>	<p>Commentaire</p> <p>En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>
--	---

Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. - Développement et inégalités. 	<p>Commentaire</p> <p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p>
---	---

Études de cas possibles

- Développement et inégalités au Brésil.
- Les modalités du développement en Inde.
- Développement et inégalités en Russie.
- Les enjeux du vieillissement au Japon.

<p>Question spécifique sur le Maroc</p> <p>Développement et inégalités au Maroc</p>	<p>Commentaire</p> <p>Le Maroc est marqué par les transitions démographique et urbaine et un progrès des indicateurs socio-économiques. Cependant, une étude multiscalaire fait ressortir les inégalités de développement entre et à l'intérieur des espaces qui composent le Maroc (urbain/rural, littoral/intérieur, enclavé/intégré) en dépit des politiques d'aménagement.</p>
--	---

Thème 3 : Des mobilités généralisées (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales. - Les mobilités touristiques internationales. 	<p>Commentaire</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter, etc.).</p> <p>Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés, etc.). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.</p> <p>Avec le développement et l'évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mer Méditerranée : un bassin migratoire. - Dubaï : un pôle touristique et migratoire. - Les mobilités d'études et de travail intra-européennes. - Les États-Unis : pôle touristique majeur à l'échelle mondiale. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>

Thème 4 : L'Afrique australe : un espace en profonde mutation (9-11 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des milieux à valoriser et à ménager. - Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés. - Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes. 	<p>Commentaire</p> <p>L'objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de l'année de seconde. L'Afrique australe se caractérise par une grande diversité de milieux, exploités pour leurs ressources. Ces milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement.</p> <p>Les transitions, qu'elles soient démographique, économique, urbaine ou environnementale, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement, le niveau d'intégration des territoires dans la mondialisation et les choix politiques influencent les différences de trajectoires de ces transitions. Les inégalités et les logiques ségrégatives y sont particulièrement marquées.</p> <p>Cet espace se caractérise également par des flux migratoires complexes, entre exil, transit et installation pour les migrants internationaux, et affirmation de mobilités touristiques (écotourisme, safaris...), créatrices de nouvelles inégalités territoriales.</p>
--	--

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
 Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
 Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
 Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales marocaines

Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale

NOR : MENE2030436N

note de service du 23-11-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales marocaines

Références : arrêté du 19-05-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale pour les sections marocaines. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale)

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIXe siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s'affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités. La Troisième République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial. La guerre de 1914-1918 entraîne l'effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l'Europe selon le principe des nationalités.

Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (14-16 heures)

Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec l'Ancien Régime et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; - la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ; - les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes ; - l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ; - la diffusion de ces principes en Europe ; - la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ; - de la nation en armes à la Grande Armée.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'expédition d'Égypte (1798-1801) et ses perceptions en France et dans le monde musulman (Égypte et Maroc). ■ Décembre 1792 - janvier 1793 - Procès et mort de Louis XVI. ■ 1804 - Le Code civil permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.

Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ; - le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ; - l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne ; - la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de G. Mazzini ...) ; - les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1815 - Metternich et le congrès de Vienne. ■ 1822 - Le massacre de Chios. ■ 1830 - Les Trois Glorieuses.

Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) (14-16 heures)

Chapitre 1. La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, etc.) ; - l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers) ; - les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ; - les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet, etc.) ;
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Alphonse de Lamartine en 1848. ■ George Sand, femme de lettres engagée en politique. ■ Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.

Chapitre 2. L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que la société française connaît des mutations profondes liées à l'industrialisation et à l'urbanisation.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les transformations des modes de production (mécanisation, essor du salariat, etc.) et la modernisation encouragée par le Second Empire ; - l'importance du monde rural et les débuts de l'exode rural ; - l'importance politique de la question sociale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Paris haussmannien : la transformation d'une ville. ■ Paris sous le regard des voyageurs marocains dans la seconde moitié du XIXe siècle : les récits de voyage de Rihlah al-faqih Assafâr (1845-1846) et d'Idriss Al Amraoui (1860). ■ 25 mai 1864 - Le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier.

Chapitre 3. La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie

--	--

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle de la France lors de la construction des unités italienne et allemande. Cette politique d'unification est menée par des régimes monarchiques qui s'appuient sur le mouvement des nationalités, la guerre et la diplomatie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la participation du Second Empire à la marche vers l'unité italienne ; - la guerre de 1870 qui entraîne la chute du Second Empire et permet l'unité allemande.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le rattachement de Nice et de la Savoie à la France. ■ 1871 - Bismarck et la proclamation du Reich.

Thème 3 : La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial (14-16 heures)

Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine ainsi que les oppositions qu'il rencontre.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1870-1875 : l'instauration de la République et de la démocratie parlementaire ; - l'affirmation des libertés fondamentales ; - le projet d'unification de la nation autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires, etc.) ; - les oppositions qui s'expriment (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme, etc.) ; - le refus du droit de vote des femmes.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1871 - Louise Michel pendant la Commune de Paris. ■ 1885 - Les funérailles nationales de Victor Hugo. ■ 1905 - La loi de séparation des Églises et de l'État : débats et mise en œuvre.

Chapitre 2. Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les spécificités de la société française qui connaît une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'industrialisation et les progrès techniques ; - la question ouvrière et le mouvement ouvrier ; - l'immigration et la place des étrangers ; - l'importance du monde rural et ses difficultés ; - l'évolution de la place des femmes.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1891 - La fusillade de Fourmies du 1er mai. ■ La représentation du Maroc dans les expositions universelles de 1889 et 1900. ■ Le Creusot et la famille Schneider.

Chapitre 3. Métropole et colonies

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la IIIe République, les raisons sur lesquelles elle s'est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ; - les débats suscités par cette politique ; - les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ; - le cas particulier de l'Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ; - le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges).
-----------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1887 - Le Code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises. ■ Le Maroc dans l'expansion coloniale à la veille de la Première Guerre mondiale : rivalités de puissances et instauration du Protectorat.
----------------------------------	---

Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le suicide de l'Europe et la fin des empires européens (18-20 heures)

Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne). On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les motivations et les buts de guerre des belligérants ; - l'extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ; - l'échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ; - l'implication des empires coloniaux britannique et français ; - la désintégration de l'empire russe ; - les soldats marocains dans la Grande Guerre.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Août - septembre 1914 - Tannenberg et la Marne. ■ 1915 - L'offensive des Dardanelles. ■ 1916 - La bataille de la Somme. ■ Mars 1918 - La dernière offensive allemande.

Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ; - les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ; - les travailleurs marocains dans l'effort de guerre en France ; - le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Marie Curie dans la guerre. ■ 24 mai 1915 - La déclaration de la Triple Entente à propos des crimes contre l'humanité et la civilisation perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman. ■ Les grèves de l'année 1917.

Chapitre 3. Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan humain et matériel de la guerre ; - les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ; - les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens ; - les interventions étrangères et la guerre civile en Russie jusqu'en 1922 ; - les enjeux de mémoire de la Grande Guerre tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1919-1923 - Les traités de paix. ■ 1920 - Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels. ■ Le Maroc au lendemain de la Première Guerre mondiale : les formes de résistance à la conquête coloniale.

Géographie

Les dynamiques d'un monde en recomposition

Sous l'effet des processus de transition - appréhendés en classe de seconde -, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

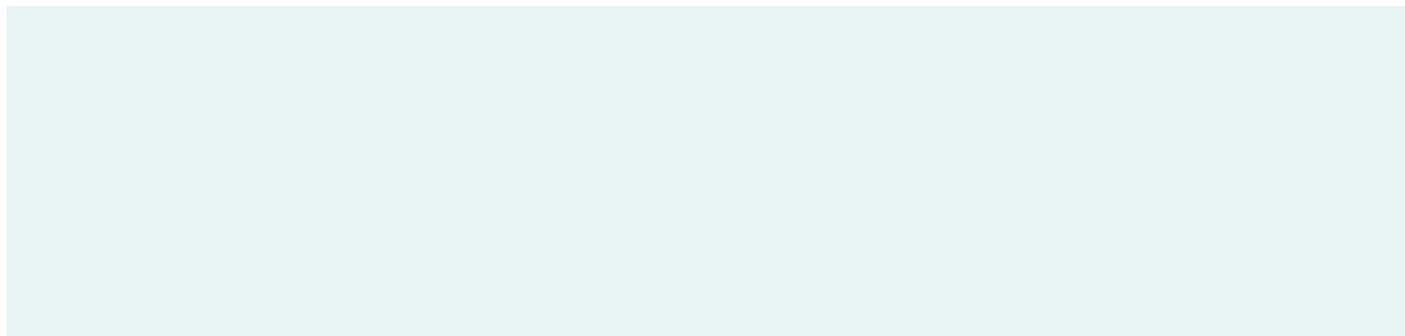
En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés. Ces recompositions s'inscrivent au sein de configurations spatiales multiples qui évoluent en fonction de l'organisation des réseaux de production (internationaux, régionaux ou locaux).

Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accroissent, à des degrés divers selon les contextes, et contribuent au développement de conflits d'usages.

Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (18-20 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles. - Des métropoles inégales et en mutation. 	<p>Commentaire</p> <p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement. En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d'innovation, etc.), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.</p> <p>À l'échelle locale, l'étalement urbain combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes. - Londres : une métropole de rang mondial. - Mumbai : une métropole fragmentée. - La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines. 	
<p>Question spécifique sur le Maroc</p> <p>Le Maroc : la métropolisation et ses effets</p>	<p>Commentaire</p> <p>La métropolisation au Maroc conduit au renforcement du poids des métropoles littorales (corridor urbain de Kenitra à Casablanca, Tanger, Agadir) et régionales (Marrakech, Oujda) mais aussi des villes moyennes portées par une dynamique économique locale (Settat, Beni Melal, Ouarzazate, Tenit)</p> <p>Parallèlement, à l'échelle locale, on assiste à une recomposition des espaces urbains : apparition de nouvelles centralités, glissement des populations, des fonctions et des activités vers et dans l'espace urbain métropolitain, accroissement des inégalités socio-spatiales.</p>

Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (16-18 heures)



<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante. - Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux. 	<p>Commentaire</p> <p>À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux.</p> <p>Les processus de production s'organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d'échanges matériels et immatériels toujours plus importants.</p> <p>Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l'implantation des unités productives dépend également d'autres acteurs - notamment publics -, des savoir-faire, des coûts de main d'œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l'économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les espaces des industries aéronautiques et automobiles au Maroc : une production mondialisée. - Singapour : l'articulation de la finance, de la production et des flux. - Les investissements chinois en Afrique : la recomposition des acteurs et espaces de la production aux échelles régionale et mondiale. - La Silicon Valley : un espace productif intégré de l'échelle locale à l'échelle mondiale. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p>	<p>Commentaire</p> <p>L'étude des systèmes productifs français (Outre-mer inclus) permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l'échelle nationale, tout en soulignant l'articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p>

Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (17-19 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fragmentation des espaces ruraux. - Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages. 	<p>Commentaire</p> <p>Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l'affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l'écart ou de protection de la nature et du patrimoine.</p> <p>Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l'agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires.</p> <p>À l'échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s'affirme de manière inégale par l'importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d'enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d'usage, etc. Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains.</p>
<p>Étude de cas obligatoire</p> <p>Les mutations des espaces ruraux au Maroc.</p>	

Question spécifique sur la France

La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes.

Commentaire

En France, les espaces ruraux se transforment :

- mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives,
- pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains,
- entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles.

Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics, etc.

Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.

Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (9-11 heures)

Questions

- Développement et inégalités.
- Des ressources et des environnements sous pression.
- Recompositions spatiales : urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux.

Commentaire

La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique, etc.) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires.

Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l'ouverture et l'insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
 Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
 Le Chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général
 Didier Lacroix

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales marocaines

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale

NOR : MENE2030437N
note de service du 23-11-2020
MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Ile-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales marocaines
Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 19 juillet 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale pour les sections marocaines. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

Histoire

Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.
Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation, etc. Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

Thème 1 - Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (15-17 heures)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux	
Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : - les causes de la crise ; - le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ; - l'émergence d'un chômage de masse.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ La crise de 1929 au Maroc : les effets de la crise en situation coloniale. ■ 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. ■ Juin 1936 : les accords Matignon.

Chapitre 2. Les régimes totalitaires

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen</p> <p>On peut mettre en avant les caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du régime soviétique ; - du fascisme italien ; - du national-socialisme allemand.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS ; ■ 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal ; ■ 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ; - crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes ; - la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance ; - le Maroc, un protectorat français dans la guerre.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ; ■ De Gaulle et la France libre ; ■ le front de l'est et la guerre d'anéantissement ; ■ août 1944 : le débarquement en Provence et le rôle des soldats marocains dans la libération de la France ; ■ 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.

Thème 2 - La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (14-16 heures)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan matériel, humain et moral du conflit. - les bases de l'État-providence ; - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ; - les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 11 janvier 1944 : le manifeste de l'Istiqlal : la Seconde Guerre mondiale, un tournant dans le combat pour l'indépendance au Maroc ; ■ 1948 : naissance de l'État d'Israël ; ■ 25 février 1948 : le coup de Prague.

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

--	--

Objectifs	<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ; - Le Maroc : son indépendance et sa place dans l'affirmation des nouveaux États sur la scène internationale ; - la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ; - les conflits du Proche et du Moyen-Orient.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1962 : la crise des missiles de Cuba ; ■ les guerres d'Indochine et du Vietnam ; ■ Gamal Abdel Nasser, un acteur de l'émergence du Tiers Monde.
Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde	
Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la IVe République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ; - la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ; - les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ le Maroc et la Tunisie face à la guerre de libération en Algérie ; ■ Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ; ■ la constitution de 1958.

Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (15-17 heures)

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ; - libéralisation et dérégulation ; - la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ; - la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ; - l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ; ■ l'année 1989 dans le monde

Chapitre 2. France, Maroc : évolutions sociales et politiques dans les années 1970 et 1980

Objectifs	<p>Ce chapitre souligne les mutations politiques et sociales en France et au Maroc pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles réalités politiques dans les deux pays.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'alternance politique en France avec l'élection de François Mitterrand ; - une société française en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur ; - l'immigration et l'intégration au cœur des débats en France ; - les évolutions politiques de la monarchie marocaine ; - les transitions démographique et urbaine au Maroc ; - l'émigration et ses enjeux au Maroc ;
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ les tensions sociales et le plan d'ajustement structurel au Maroc dans les années 1980 ; ■ 1981 : abolition de la peine de mort ; ■ 1983 : la marche pour l'égalité et contre le racisme en France.

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (12-14 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ; - les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ; - l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ le 11 septembre 2001 ; ■ 2011 : les « printemps arabes ».

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ; - Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, etc.).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ les relations du Maroc avec la CEE puis l'UE ; ■ l'euro : genèse, mise en place et débats.

Chapitre 3. La République française, le royaume du Maroc et leurs évolutions

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société. Il vise également à montrer les évolutions politiques et institutionnelles de la monarchie marocaine.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ; - les institutions marocaines : les constitutions de 1962 et 2011.
-----------	---

Points de passage et d'ouverture

- 2004 : la réaffirmation du principe de laïcité en France ;
- la décentralisation en France et au Maroc

Géographie

Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation - entre intégrations et rivalités - et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

Thème 1 - Mers et océans : au cœur de la mondialisation (16-18 heures)

Questions

- Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation.
- Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.

Commentaire

La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques, etc.) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation. Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.

Étude de cas obligatoire

- Le détroit de Gibraltar : un point de passage majeur et stratégique.

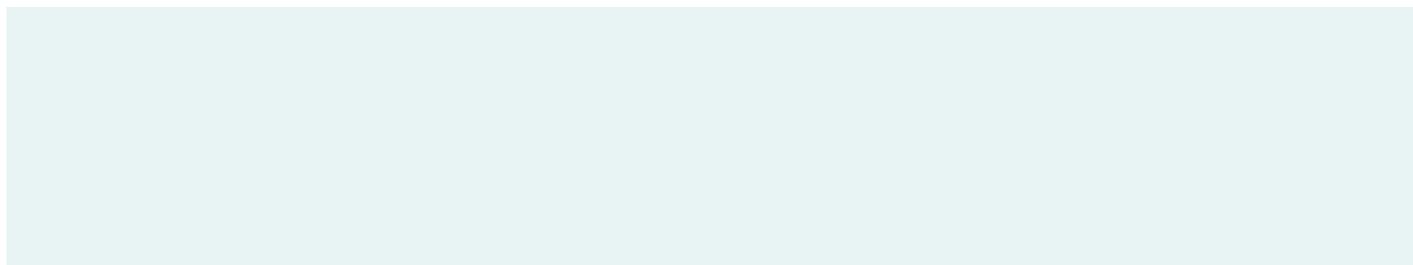
Question spécifique sur la France

La France : une puissance maritime ?

Commentaire

La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d'outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s'affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.

Thème 2 - Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (17-19 heures)



<p>Questions</p> <p>Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.</p>	<p>Commentaire</p> <p>La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles, etc.) ont inégalement accès à la mondialisation.</p> <p>La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.</p> <p>Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, Alena, Mercosur), mais certains sont peu porteurs de développement.</p>
<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale. - La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales. - Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement. - L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération. 	
<p>Question spécifique sur le Maroc</p> <p>Le Maroc : une inégale intégration et attractivité des territoires dans la mondialisation</p>	<p>Commentaire</p> <p>La volonté d'intégration du Maroc au processus de mondialisation engendre une recomposition des territoires. On constate que la hiérarchisation des territoires se renforce et favorise leur mise en concurrence. Des pôles émergents sont de plus en plus connectés à l'espace mondial (Hub aéroportuaire de Nouaceur à Casablanca, LGV Tanger-Casablanca). Dynamisés par des métropoles en développement, ces pôles attirent les filiales d'entreprises dans le cadre de la DIPP ou la délocalisation des services, les manifestations culturelles au rayonnement grandissant et un tourisme international.</p> <p>Des espaces en voie d'intégration profitent des politiques publiques d'aménagements et de développement à l'échelle régionale autour de secteurs d'activité diversifiés (projet du Grand Agadir, mise en valeur des oasis, projet Nador West Med dans l'Oriental). Néanmoins certains territoires restent en difficulté et en marge du processus de mondialisation tels que certains espaces de montagne, des espaces ruraux isolés et à grande échelle des quartiers défavorisés et sous-équipés.</p> <p>Parallèlement, le Maroc s'inscrit de manière différenciée dans l'espace mondial comme en témoignent son réseau diplomatique et la présence des filiales d'entreprises marocaines à l'étranger.</p>

Thème 3 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (15-17 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. - L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde. 	<p>Commentaire</p> <p>L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité, etc.), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.</p> <p>Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.</p>
---	--

<p>Études de cas possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. - Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité. - La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne. 	
---	--

Question spécifique sur la France

La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.

Commentaire

Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.

Thème conclusif - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (8-10 heures)

Questions

Les lignes de force du territoire français.

Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.

Commentaire

L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.

L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix

Personnels

Formation

Inscription au BELC numérique hiver 2021, organisé par France Éducation International (nouveau nom du Ciep)

NOR : MENB2032809X

autre texte

MENJS - MESRI - France Éducation International

Résumé : Belc numérique hiver 2021, organisé par France Éducation International (nouveau nom du Ciep), **entièrement en ligne, du 15 au 26 février 2021.**

La situation sanitaire mondiale, liée à la pandémie de Covid-19, a conduit France Éducation international, à proposer une alternative en ligne à son Université d'hiver - Belc, qui se tient traditionnellement en présence à Sèvres. Le Belc numérique hiver 2021 est une formation entièrement à distance conçue pour tous les acteurs du français dans le monde leur permettant de bénéficier de parcours de formation professionnelle de qualité.

I. Public concerné

Le Belc numérique hiver 2021 est **ouvert à tous et notamment aux :**

- **enseignants** de français langue étrangère et langue seconde, de sections bilingues, d'autres disciplines en reconversion professionnelle ;
- **responsables des cours**, responsables pédagogiques, formateurs d'enseignants, coordinateurs ;
- **cadres éducatifs** : inspecteurs, directeurs de centres de langue, d'établissement scolaire, attachés de coopération pour le français.

France Éducation international informe que son offre de formation est prévue pour un niveau linguistique correspondant au moins au **niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.**

II. Programme de formation du Belc numérique hiver 2021

Destiné aux enseignants et aux cadres éducatifs, le **programme est composé de trois modalités de formation à distance, répondant ainsi aux besoins et aux possibilités de formation de tous.**

En fonction de l'équipement informatique et de la connexion informatique déclarés par les candidats, l'équipe Belc se réserve le droit de réorienter le candidat dans ses choix de modules de formation.

L'**offre de formation intensive** (voir ci-après points 1 et 2) aura lieu **du 15 au 26 février 2021.**

L'**offre de formation extensive** (voir ci-après point 3), **démarrera le 15 février** et, en fonction du parcours sélectionné, terminera à des dates différentes (détails consultables en ligne).

Une programmation complémentaire, gratuite et accessible à tous les participants , en lien avec nos partenaires sera également proposée (conférences, webinaires, interviews, etc.).

Le participant peut donc choisir parmi :

1. Une offre intensive synchrone : les modules visio (face-à-face pédagogique en ligne et activités en autonomie et tutorées)

Sur un format de 15 h et 30 h, le participant pourra choisir un ou plusieurs modules dans la limite de 30 h par semaine ou 60 h sur deux semaines.

Le participant pourra compléter sa formation intensive avec un parcours tutoré extensif (voir ci-dessous point 3) s'il n'atteint pas la limite des 60 h sur deux semaines.

Les thématiques de ces modules porteront sur les domaines suivants :

- la démarche qualité ;
- l'encadrement RH d'une équipe pédagogique ;
- l'ingénierie de formation ;
- l'habilitation d'examineur-correcteur Delf Dalf ;
- l'enseignement du FLE aux adultes ;
- l'enseignement du FLE aux enfants et/ou adolescents ;
- l'enseignement du FOS ;

- l'enseignement du français en contexte bilingue ;
- l'utilisation du numérique dans l'enseignement du français ;
- l'enseignement de la phonétique.

2. Une offre intensive, en autonomie totale : les parcours hors connexion

Sur un format de 15 h et 30 h, le participant disposant d'une connexion internet limitée et/ou désirant se former en autonomie, pourra choisir un ou plusieurs parcours, dans la limite de 4 parcours (60 h) sur deux semaines.

Le participant pourra compléter sa formation intensive avec un parcours tutoré extensif (voir ci-dessous point 3) s'il n'atteint pas la limite des 4 parcours intensifs.

Les thématiques de ces parcours porteront sur les domaines suivants :

- la démarche qualité ;
- l'encadrement RH d'une équipe pédagogique ;
- la didactique du FLE ;
- l'enseignement du FLE aux adultes ;
- l'enseignement du FLE aux enfants et/ou adolescents ;
- l'enseignement du français en contexte bilingue ;
- l'utilisation du numérique dans l'enseignement du français.

3. Une offre extensive, accompagné d'un tuteur : les parcours tutorés Ciep+ et Profile+

De durées variables, ces parcours tutorés proposent un rythme extensif (2 h à 3 h de travail par semaine) basé sur une programmation d'activités à réaliser de manière hebdomadaire et suivi par un tuteur. Cette offre s'adresse avant tout à des participants disposant de moins de temps et/ou préférant un accompagnement sur un temps plus long.

Les parcours sont à réaliser consécutivement, le participant ne pourra donc s'inscrire qu'à un parcours tutoré à la fois.

Les modules suivants nécessitent une connexion continue :

- Développer ses compétences d'enseignant FLE ;
- Construire une unité didactique ;
- Piloter une séquence pédagogique ;
- Evaluer les apprentissages ;
- Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue ;
- Communiquer pour valoriser un dispositif d'enseignement bilingue ;
- Identifier les principes de la classe inversée et utiliser une capsule vidéo.

D'autres modules autour des thématiques suivantes, nécessitent une connexion ponctuelle :

- la démarche qualité ;
- l'encadrement RH d'une équipe pédagogique ;
- la didactique du FLE ;
- l'enseignement du FLE aux adultes ;
- l'enseignement du FLE aux enfants et/ou adolescents ;
- l'enseignement du français en contexte bilingue ;
- l'utilisation du numérique dans l'enseignement du français.

Le descriptif détaillé de l'ensemble de ces offres et leurs modalités respectives sont consultables en ligne :

<https://www.france-education-international.fr/belc/belc-numerique/inscriptions-financement>.

III. Validation

À l'issue de cette formation, un certificat, reconnu par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, est délivré par France Éducation internationale. Il mentionne les modules suivis ainsi que le volume horaire total de la formation.

Le Belc numérique 2021 offre, en outre, la possibilité d'acquérir une habilitation **d'examineur-correcteur Delf Dalf**.

IV. Modalités d'inscription aux parcours de formation et tarifs

Les inscriptions se font uniquement en ligne. La plateforme d'inscription au Belc est accessible à cette adresse :

<https://www.france-education-international.fr/belc/belc-numerique>.

Il est demandé au poste de créer un compte **Responsable d'organisme** dans plateforme d'inscription au Belc et d'inscrire le/les candidats.

En plus des informations d'état-civil, un CV et une lettre de motivation pour chaque candidat seront demandés.

Les inscriptions ouvrent le **15 décembre 2020**.

Les candidatures sont à effectuer en ligne **avant le 25 janvier 2021 (minuit)** à France Éducation international.

Les tarifs :

1. Tarif unitaire d'un module visio (15 h) : 215 euros
2. Tarif unitaire d'un parcours hors connexion (15 h) : 100 euros
3. Tarif unitaire d'un parcours tutoré Profle+ (40 h) : 159 euros
4. Tarifs unitaires des parcours tutorés Ciep+ : 115 euros (6 h), 175 euros (9 h), 270 euros (30 h)

Le détail des prestations et des tarifs est consultable en ligne : <https://www.france-education-international.fr/belc/belc-numerique>.

Pour toute question concernant votre inscription, d'ordre administratif ou pédagogique, veuillez nous contacter à : belcnumerique@france-education-international.fr.

Autres inscriptions

Les candidats libres (qui prennent en charge la totalité ou une partie de leur formation) peuvent s'inscrire en ligne **avant le 25 janvier 2021 (minuit)** à France Éducation international.

Mouvement du personnel

Nomination

Représentants du personnel, des représentants de la Mutuelle générale de l'éducation nationale et des membres de l'administration à la commission nationale d'action sociale : modification

NOR : MENH2032953A

arrêté du 16-11-2020

MENJS - DGRH C1-3

Vu arrêté du 7-3-2013 modifié ; arrêté du 3-1-2019 ; arrêté du 19-3-2019

Considérant le courrier adressé par le secrétaire général de la FSU du 5-11-2020 qui informe du remplacement d'un représentant suppléant de la fédération à la Cnas

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté du 19 mars 2019 susvisé, fixant la liste nominative des représentants du personnel à la commission nationale d'action sociale, est modifié ainsi qu'il suit :

Au titre de la FSU

- En qualité de représentant suppléant :

Au lieu de : Christophe Barbillat

Lire : Guy Bourgeois

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait, le 16 novembre 2020

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Vincent Soetemont